

Image not found or type unknown



Reprise à temps plein, suite réduction du temps de travail

Par **carineG**, le **08/03/2011** à **18:31**

Bonjour, depuis le 1er août 2010, suite à la naissance de mon fils, j'ai repris une activité à temps partiel (contrat initial 30h->passé à 16h hebdo). La diminution des revenus étant trop importante, je désirerais retravailler à 30h. Mon problème est que pendant mon congé maternité, je travaillais comme caissière pour un indépendant de la grande distribution, qui a été racheté par un autre groupe, mais du fait que je suis passée de 30h à 16h, ils me font travailler dans les rayons... Pour 16h par semaine ça passe, 30h, c'est moins drôle... Est-ce qu'ils ont le droit de m'obliger à rester en rayons, ou puis-je bénéficier d'une formation pour retrouver mon emploi initial? merci de votre aide carine